

ENTREPRISES ET PME

LEUR FINANCEMENT : PREMIÈRE PRIORITÉ
STRATÉGIQUE DES BANQUES FRANÇAISES

Décembre 2018

ILS L'ONT DIT...

« Nous leur disons [aux entrepreneurs] : si vous voulez investir, vous êtes assurés de bénéficier de conditions de financement favorables comme jamais cela ne s'est produit.

Un atout de la France dont on parle rarement : nous avons un système bancaire solide, nous avons les volumes de crédit les plus dynamiques d'Europe - pour les entreprises comme pour les ménages - et nous avons les taux du crédit les plus bas d'Europe. »

François Villeroy de Galhau,
Gouverneur de la Banque de France
BFM Business, 9 décembre 2016

« Les vulnérabilités du secteur financier apparaissent contenues et le secteur bancaire semble être résilient face à des développements économiques défavorables. L'enquête de la BCE auprès des banques sur la distribution du crédit indique des conditions de prêt favorables. La croissance des prêts au secteur privé s'accélère et reste supérieure à celle des autres grandes économies de la zone euro. »

Etudes économiques de l'OCDE
France 2017, Septembre 2017

L'ÉCONOMIE BÉNÉFICIE DE CRÉDITS EN PROGRESSION

2 390 milliards d'euros, c'est l'encours de crédits pour les projets des ménages et des entreprises

↗ en progression : **+5,7%** sur un an

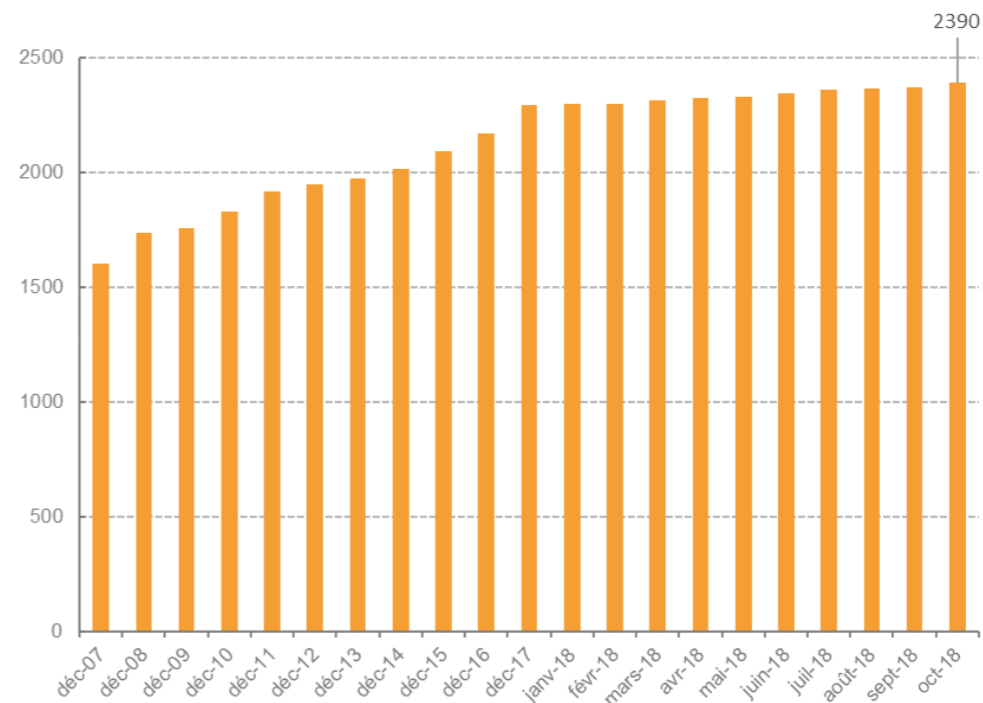
(Banque de France, à fin octobre 2018)

49%

de crédits en plus pour l'économie en France depuis 2007

Encours de crédits à l'économie en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



POUR SE DÉVELOPPER, LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE FINANCEMENT



28 milliards d'euros de nouveaux crédits mensuels aux entreprises c'est :

- ✓ **887 millions d'euros** de nouveaux crédits aux entreprises / jour pour investir dans de nouveaux équipements de production (usines, véhicules, technologies...) ou financer leurs besoins de trésorerie
- ✓ Chaque heure **37 millions d'euros** mobilisés vers les entreprises

(Banque de France, à fin octobre 2018)

Plus d'
**1,1 million
de PME**

se financent par
le crédit

LES BANQUES PRENNENT DES RISQUES MAÎTRISÉS POUR FINANCER L'ÉCONOMIE

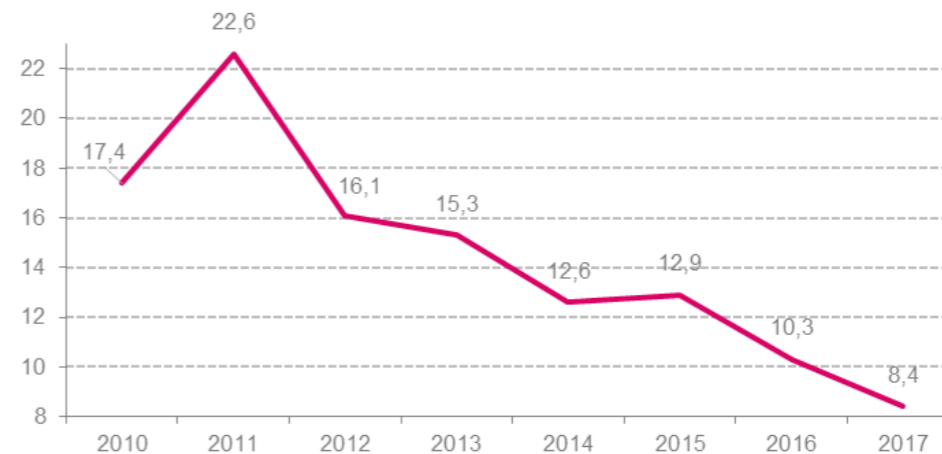
8,4 milliards d'euros, c'est le coût du risque en 2017 :

- ✓ Ce **risque** est **maîtrisé** et a diminué sur plusieurs années (- 18% par rapport à 2016)
- ✓ Il représente **0,11%** du total de bilan de ces banques
- ✓ En montant annuel, le coût du risque des banques équivaut à :
 - **1/4 de l'Impôt sur les sociétés**
 - **5% des recettes totales de la TVA**

(Rapport annuel de l'ACPR sur la situation des grands groupes bancaires français à fin 2017)

Coût du risque - France (en milliards d'euros)

Source : Rapport annuel de l'ACPR sur la situation des grands groupes bancaires français à fin 2017



LES ENTREPRISES ONT 1.004 MILLIARDS D'EUROS DE CRÉDITS À LEUR DISPOSITION

1.004 milliards d'euros de crédits aux entreprises

+ 5,7% sur un an

- **+ 6,4%** de crédits d'investissement

(dont + 7,4% pour l'équipement)

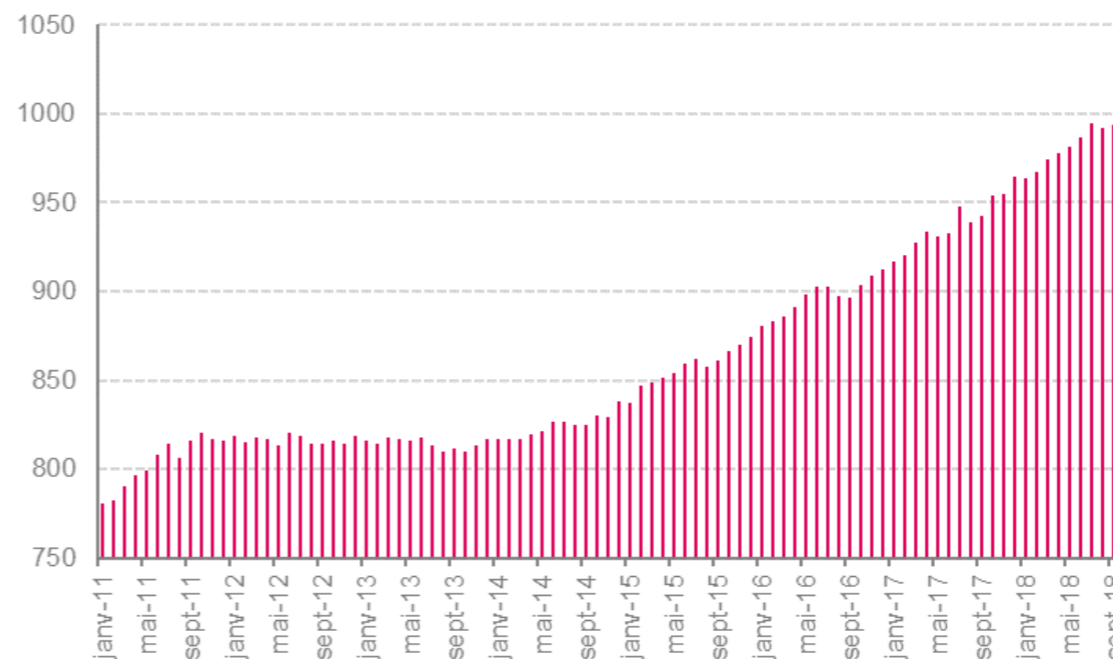
- **+ 4,9%** de crédits de trésorerie

(Banque de France, crédits aux sociétés non financières, à fin octobre 2018)

+ 28%
pour le financement
des entreprises
en 10 ans

**Crédits aux entreprises en France
(en milliards d'euros)**

Source : Banque de France



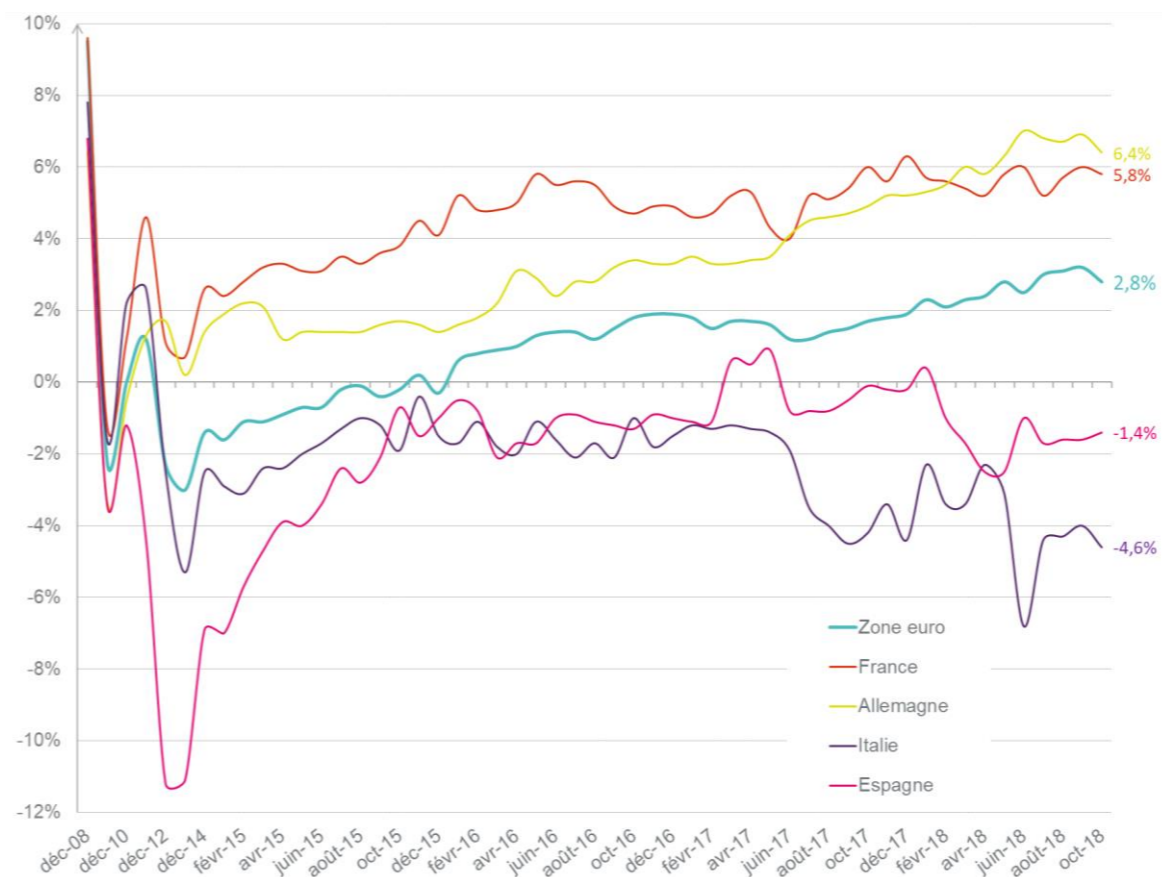
LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN FRANCE EST L'UNE DES PLUS ÉLEVÉES DE LA ZONE EURO

- Sur un an, les crédits aux entreprises sont en forte croissance en France : + 5,8%
- Alors que la croissance est moins élevée pour la zone euro : + 2,8%

(Banque centrale européenne, à fin octobre 2018)

Taux de croissance des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque centrale européenne



LES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT D'AVANTAGE DE NOUVEAUX CRÉDITS

- **28 milliards d'euros de crédits nouveaux*** accordés aux entreprises au cours du mois d'octobre 2018
- Depuis le début de l'année, la production de nouveaux crédits est en moyenne de **26 milliards d'euros** chaque mois (après 26 milliards d'euros en 2017 et 22 milliards d'euros en 2016)

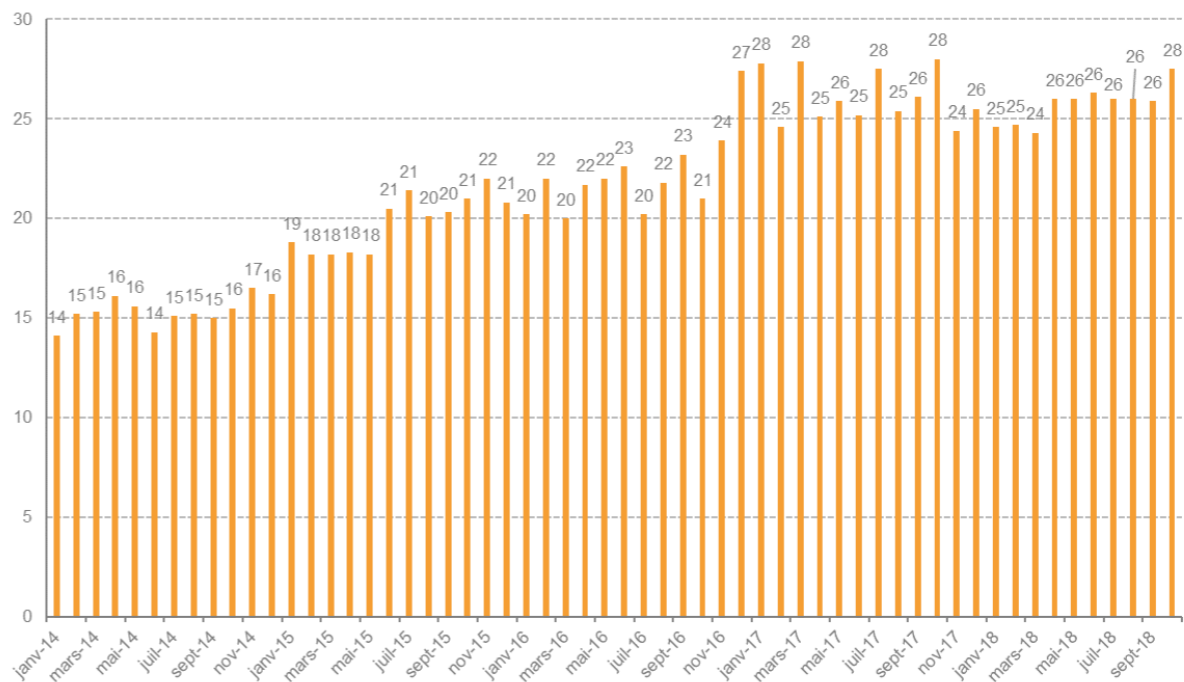
*Flux corrigés des variations saisonnières

(Banque de France, à fin octobre 2018)

309
milliards d'euros
de crédits nouveaux
aux entreprises
en cumul sur un an

Production mensuelle de nouveaux crédits aux entreprises
(flux corrigés des variations saisonnières, en milliards d'euros)

Source : Banque de France



LES ENTREPRISES FINANÇÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ, GRÂCE AUX BANQUES

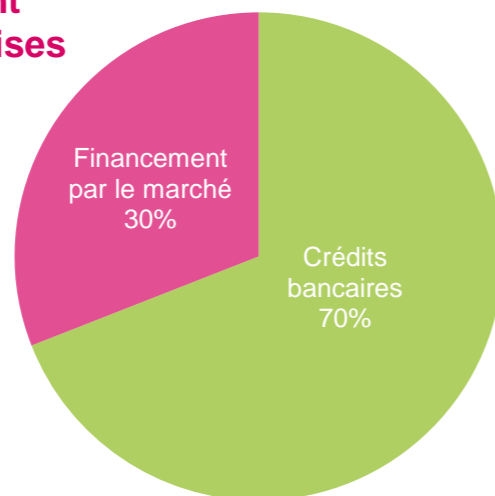
1 658 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, Financement des SNF, à fin octobre 2018)

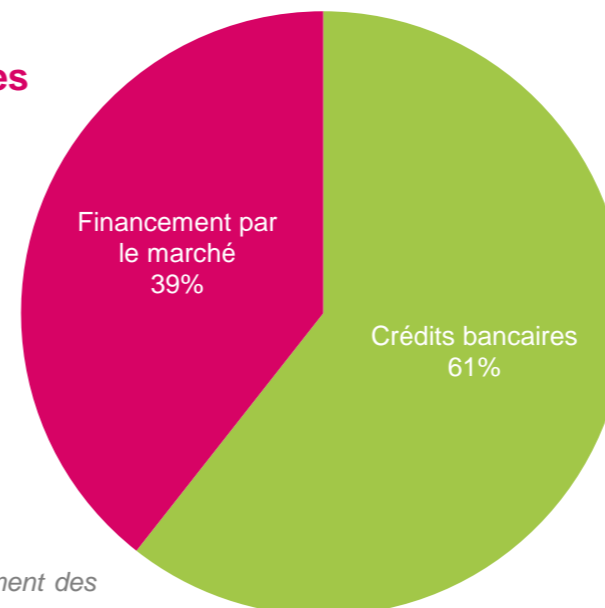
- ↗ en progression : **+ 5,6%** sur un an
- ✓ par le crédit : **1.004 milliards d'euros** (+ 5,7% sur un an)
- ✓ par le marché : **653 milliards d'euros** (+ 5,5% sur un an)

+ 9 points
pour le financement
par le marché
depuis 2009

**Financement
des entreprises
2009**



**Financement
des entreprises
2018**



Source : Banque de France, financement des entreprises, à fin octobre 2018

PLUS D'1,1 MILLION DE PME FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

414,7 milliards d'euros de crédits mobilisés en faveur de 1,1 million de PME en France

(crédits > 25 000 €)

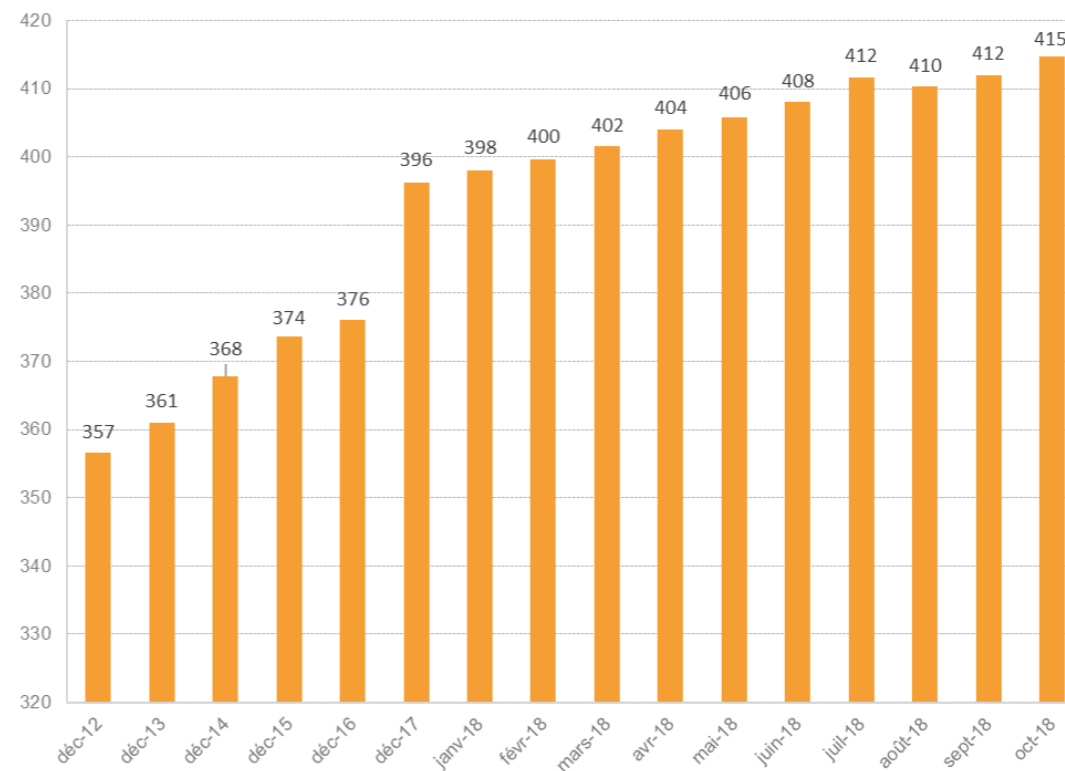
+ 6,1% sur 1 an

(Banque de France, crédits par taille d'entreprises, à fin octobre 2018)

La moitié
des crédits aux
entreprises vont aux
PME*

Crédits mobilisés aux PME en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



*Banque de France, à fin octobre 2018, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE

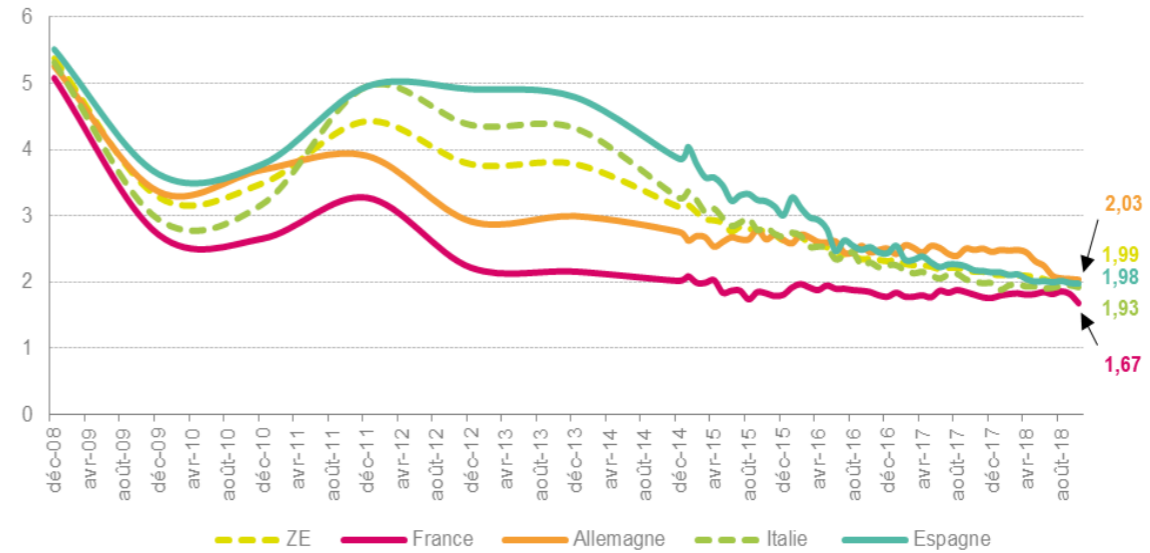
LES PME BÉNÉFICIENT DE TAUX FAVORABLES

- Depuis 2008, les taux d'intérêt pratiqués pour les nouveaux crédits aux PME sont bas en France : **1,67%**
- Ils sont **favorables** aux projets des PME avec une différence de 32 points de base, comparés à la moyenne de la zone euro : **1,99%**

(Banque centrale européenne, séries statistiques taux des nouveaux crédits inférieurs à 1 million € et dont la période de fixation est de moins de 1 an, à fin octobre 2018)

Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en pourcentage)

Source : Banque centrale européenne



LES PME CONTINUENT À ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

- **L'accès des PME aux crédits de trésorerie demeure élevé : 84% des PME** obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés **au troisième trimestre 2018**
- **L'accès aux crédits d'investissement reste encore plus aisé : 95% des PME** obtiennent (en totalité ou à plus de 75%) les crédits souhaités **au troisième trimestre 2018**

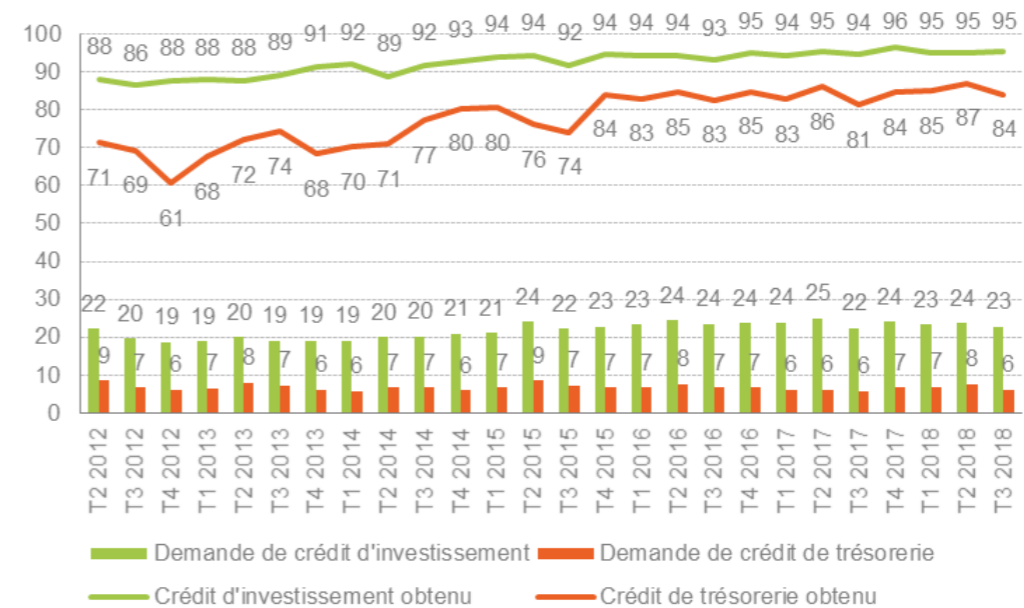
(Banque de France, 3^{ème} trimestre 2018 enquête auprès de 4000 PME et 2500 TPE)

83%
des PME en France ont reçu la totalité du crédit demandé

(Banque centrale européenne – 1^{er} semestre 2018)

Demande et accès des PME au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



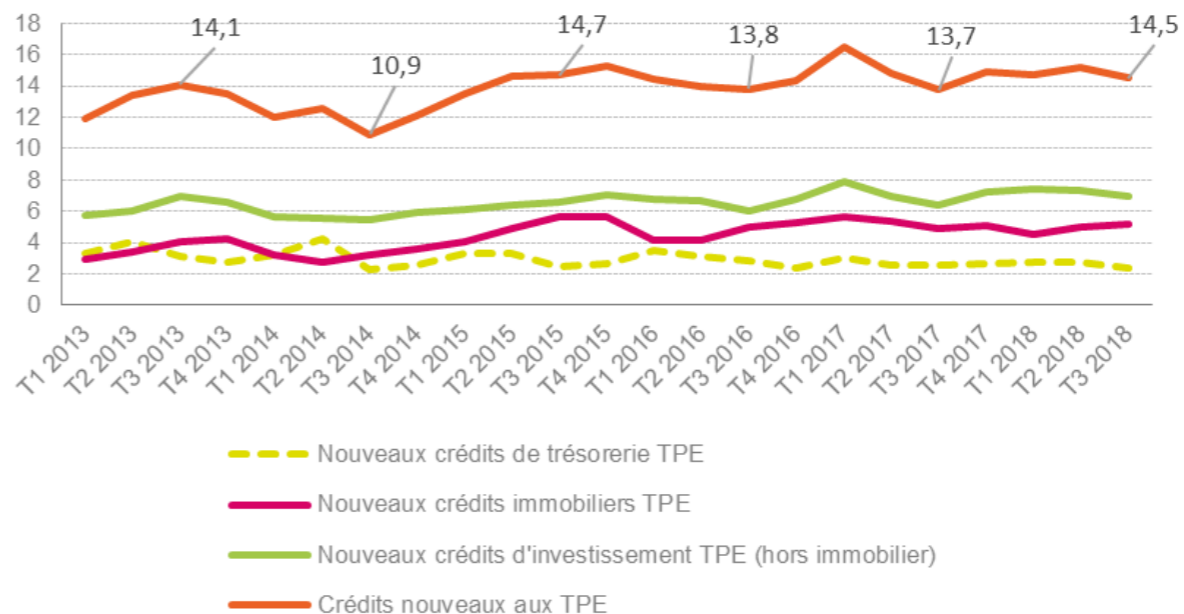
LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

- **276,0 milliards d'euros de crédits aux TPE (+ 7,7% en un an) à fin septembre 2018**
- **14,5 milliards d'euros de crédits nouveaux aux TPE au troisième trimestre 2018 dont près de la moitié pour leur équipement**

(Banque de France, *Financement des micro-entreprises, à fin septembre 2018*)

Nouveaux crédits aux TPE (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



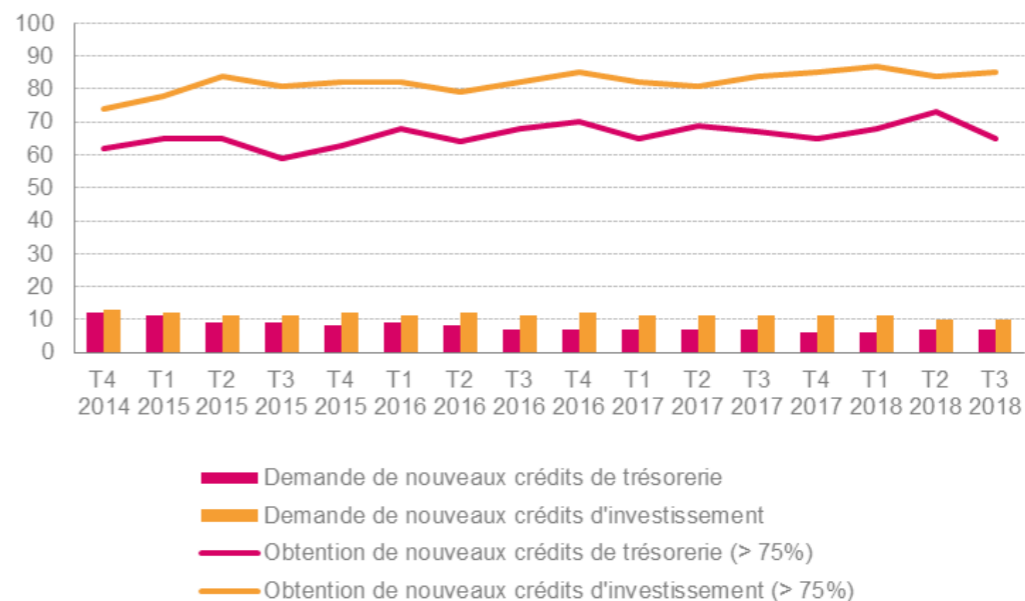
LES TPE ACCÈDENT AISÉMENT AU CRÉDIT

- Après une progression marquée au premier semestre, l'accès des TPE aux crédits de trésorerie revient au troisième trimestre au niveau moyen observé depuis 2014. **65% des TPE se voient ainsi octroyer les crédits demandés (contre 73% au second trimestre)**
- L'obtention de crédits d'investissement reste élevée : **85% des TPE accèdent en totalité ou en grande partie aux financements souhaités (contre 84% au second trimestre)**

(Banque de France, 3^{ème} trimestre 2018 enquête auprès de 4000 PME et 2500 TPE)

Demande et accès des TPE au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



LA DEMANDE DE FINANCEMENT DEMEURE STABLE

- **Demande de nouveaux crédits par les PME :**

- ✓ **Au troisième trimestre 2018**, la demande de nouveaux crédits d'investissement concerne **23%** des PME (contre **24% au trimestre précédent**).
- ✓ La demande de crédits de trésorerie est en léger recul: **6%** des PME ont demandé un crédit, contre **8% au trimestre précédent**.

- **Demande de nouveaux crédits par les TPE:**

- ✓ La demande de crédits des TPE est stable pour les crédits de trésorerie (**7% aux second et troisième trimestres 2018**), comme pour les crédits d'investissement (**10% aux second et troisième trimestres**).

63%

Des PME ont utilisé, au cours des trois derniers mois, les lignes de crédit obtenues

Moins de **2%**

des PME et des TPE ne demandent pas de crédit à cause d'un éventuel refus

(Banque de France, enquête auprès de 4 000 PME et 2 500 TPE 3^{ème} trimestre 2018)

LES ENTREPRISES FONT DE MOINS EN MOINS APPEL À LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

- 2 302 saisines de la Médiation du crédit aux entreprises pour l'année 2017
- En forte baisse depuis le lancement fin 2008 : - 86%

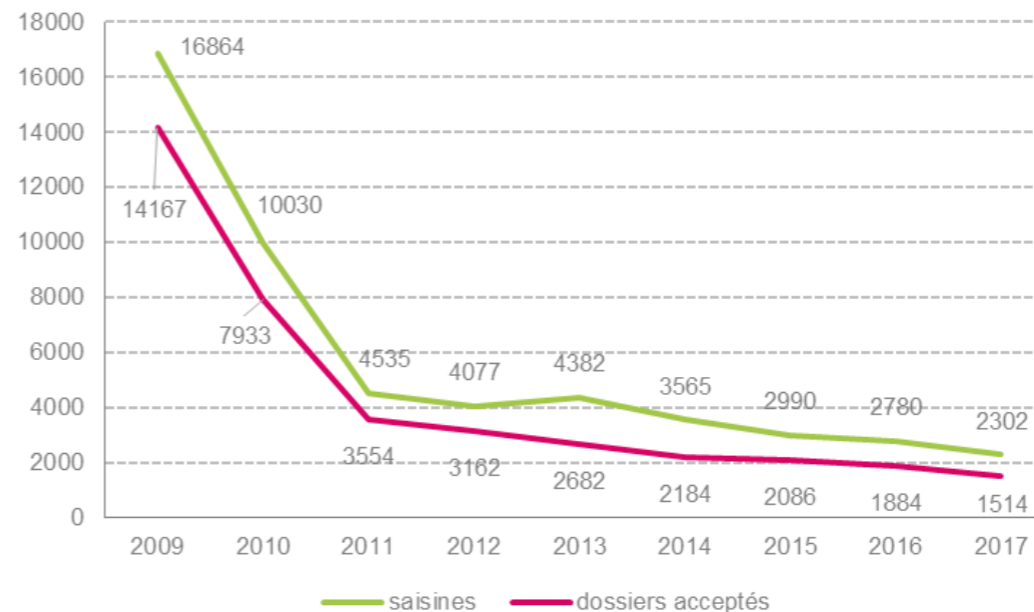
(Rapport 2017 du médiateur du crédit aux entreprises)

- 17%
de saisines
sur un an



Médiation du crédit aux entreprises Saisines et dossiers acceptés

Sources : Rapports de la médiation du crédit



TPE-PME / BANQUES : DES AVANCÉES MARQUANTES (1/2)

- **Des mesures mises en œuvre par les banques depuis juin 2014**
 - ✓ **Répondre rapidement** : donner sous 15 jours ouvrés une réponse à toute demande de financement d'un client TPE, à partir du moment où le dossier est complet.
 - ✓ **Expliquer le refus de crédit au client TPE** :
 - Donner systématiquement une explication orale en cas de refus d'accorder un crédit, assurée par l'interlocuteur habituel du client dans la banque,
 - Si un client qui s'est vu refuser un crédit la demande, prévoir la possibilité d'un entretien avec un responsable de la banque.
 - ✓ **Indiquer les recours existants** : indiquer dans les lettres de refus de crédit et de dénonciation les recours possibles, internes et externes, et notamment signaler l'existence de la Médiation du crédit aux entreprises.
 - ✓ **Développer une meilleure information sur le financement de la trésorerie et du court terme** : un guide pédagogique « Financement court terme des TPE » est élaboré et diffusé par la FBF (disponible sur www.fbf.fr et www.lesclesdelabanque.com).
 - ✓ Favoriser une plus grande stabilité des conseillers TPE dans leurs fonctions.
- **L'Observatoire du Financement des Entreprises constate l'avancée des relations banques-TPE/PME (rapport du 26 novembre 2015)**

« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé »



TPE-PME / BANQUES : DES AVANCÉES MARQUANTES (2/2)

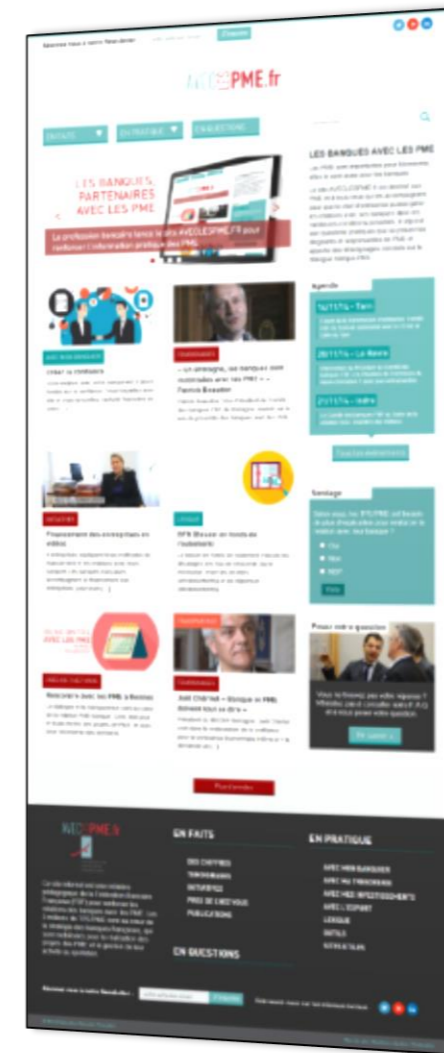
- **4 préconisations pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (4 juillet 2016)**
 - ✓ **La réalisation d'un glossaire** pour mieux comprendre la tarification de chaque solution présentée dans les plaquettes.
 - ✓ **La mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires par produit de financement court terme** dans les plaquettes à destination des professionnels et des TPE.
 - ✓ **La proposition systématique d'un rendez-vous annuel** entre le professionnel / dirigeant de TPE et son banquier pour faire le point sur ses besoins de financement court terme.
 - ✓ **La création d'un nouveau service** d'information récapitulant de façon agrégée les frais annuels payés l'année prochaine (2017) pour les produits de financement bancaire court terme les plus utilisés par les TPE et les professionnels.



PME : VOTRE SITE DÉDIÉ



- **Site pratique et dédié aux PME**
- **Des réponses aux questions quotidiennes** : Parler avec son banquier ? Préparer un projet ? Financer sa trésorerie ...
- **Des témoignages, des reportages, des vidéos avec des chefs d'entreprises, des banquiers locaux ...**



PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME**

- ✓ **La FBF au niveau national :**

- Observatoire du financement des entreprises, Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles...)

- ✓ **Plus de 100 Comités des banques FBF** partout en France :

- Préfectures, Banque de France, CCI, MEDEF, CPME, Chambres des métiers, fédérations professionnelles, collectivités...

- **DES RENCONTRES BANQUES-PME EN RÉGION DEPUIS 2009**

- Près de **5 000 PME participantes**
- Thématiques : sécurité, innovation, trésorerie, développement / croissance
- Avec CCI, Chambres des métiers, MEDEF ou CPME



DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (1/2)

- **LES RESTRICTIONS SUR LA TAILLE DES BILANS DES BANQUES :**

- ✓ Avec près de **20% du total de l'actif des banques**, les crédits aux entreprises représentent une des premières exposition des établissements de crédits français.
- ✓ Or l'instance de réglementation internationale (Comité de Bâle) travaille actuellement sur **la révision du ratio de levier**, qui correspond au rapport des fonds propres d'une banque sur le total des engagements de la banque (bilan et hors-bilan). Actuellement fixé à 3%, le Comité de Bâle a annoncé vouloir réviser à la hausse le calibrage de ce dernier.
- ✓ Dans un contexte européen d'intermédiation forte (les financements qui passent par les bilans bancaires) ce ratio **est extrêmement pénalisant et contraignant** pour les banques européennes et françaises dans leur volonté d'augmenter encore le volume de financement.

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (2/2)

- **LE RENCHÉRISSEMENT DU COÛT DU CAPITAL :**

- ✓ Ces instances de réglementation internationales et européennes travaillent également à la **révision du traitement prudentiel** des risques portés par les banques.
- ✓ Ces mesures visent à **augmenter le capital** que les banques doivent mettre en face de leurs expositions, notamment vis-à-vis des crédits aux entreprises.
- ✓ Cette augmentation des exigences en capital pourrait conduire **à contraindre les volumes de financement et/ou un renchérissement du coût** de financement.

- **LES NOUVELLES NORMES COMPTABLES PLUS DISCRIMINANTES :**

- ✓ Le **nouveau modèle de provisionnement prévu par IFRS 9 basé sur les « pertes attendues »**, pourrait conduire à un renchérissement du coût du crédit afin de compenser en partie les hausses de provisionnement et/ou un resserrement des conditions d'octroi afin de limiter les expositions des banques à une clientèle plus fortement exposée à une dégradation future de la qualité du risque de crédit.